

Forêt rare de la Petite-Rivière-Touradi

Pinède à pin gris et à épinette noire

Écosystème forestier exceptionnel de la région du Bas-Saint-Laurent

EN QUOI CET ÉCOSYSTÈME EST-IL EXCEPTIONNEL ?

Cette forêt rare est composée de quelques peuplements naturels de pins gris (*Pinus banksiana*) issus de feux survenus il y a plus de 70 ans. La présence de pinèdes à pin gris dans la région du Bas-Saint-Laurent a de quoi surprendre. Bien que l'on puisse rencontrer sporadiquement quelques petites populations de pins gris dans cette région dominée par la sapinière à bouleau jaune, la présence de vastes peuplements de pins gris au cœur de la région du Bas-Saint-Laurent peut être considérée comme exceptionnelle.

Au Québec, le pin gris est surtout abondant dans la zone de forêt boréale qui s'étend à l'ouest du lac Saint-Jean. Cette zone se caractérise par un court cycle de feu (de 50 à 100 ans) et un climat continental relativement sec. Il s'agit des conditions les plus favorables à cette essence, puisque les pinèdes grises se renouvellent presque exclusivement par l'intermédiaire de feux de cimes. Le pin gris possède des cônes sérotineux persistants qui s'ouvrent et libèrent leurs graines après avoir été exposés à la chaleur, ce qui lui permet de s'établir et de former des populations équiennes après un incendie. En contrepartie, en raison de sa courte longévité et de sa difficulté à se régénérer en dehors des feux, il peut difficilement se maintenir au cours d'une période sans feu de plus de 150 à 200 ans. C'est pourquoi l'abondance de cette espèce diminue considérablement vers l'est et le sud de la province où le climat est plus humide et où le cycle de feu excède 200 ans. Ce type de peuplement est donc considéré comme un écosystème forestier exceptionnel en raison de sa rareté dans la région du Bas-Saint-Laurent.

PORTRAIT SOMMAIRE DE LA FORÊT RARE DE LA PETITE-RIVIÈRE-TOURADI

D'une superficie de 86 ha, la forêt rare de la Petite-Rivière-Touradi est située à environ 25 km au sud de Rimouski. Elle fait partie du sous-domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune de l'Est. Cette unité écologique de forêt mélangée est surtout composée de peuplements normalement

dominés par le sapin baumier (*Abies balsamea*) ou, moins fréquemment, par l'érable à sucre (*Acer saccharum*). Le relief de la région environnante est formé de coteaux et de collines. Les dépôts de surface proviennent principalement de l'altération du substrat rocheux.

Cette forêt rare est constituée de deux îlots forestiers distants d'environ 2 km. Ceux-ci sont situés le long de la Petite rivière Touradi, à moins de 5 km de la rivière Rimouski. Les peuplements de pins gris de cette forêt se développent sur des dépôts d'altération caillouteux, le long de versants dont la pente varie de faible à modérée et où le drainage des sols est bon. La composition et la structure de ces peuplements sont semblables. Ils se seraient implantés à la suite d'au moins deux feux, puisque l'un des peuplements est âgé d'environ 75 ans et l'autre, d'environ 120 ans. Les peuplements comportent deux strates arborescentes distinctes. La strate supérieure, d'environ 20 m de hauteur, est composée essentiellement de pins gris accompagnés occasionnellement de peupliers faux-trembles (*Populus tremuloides*) et de pins rouges (*Pinus resinosa*). La strate inférieure, relativement dense, est formée d'épinettes noires (*Picea*



▲ Forêt rare de la Petite-Rivière-Touradi

Ressources
naturelles,
Faune et Parcs

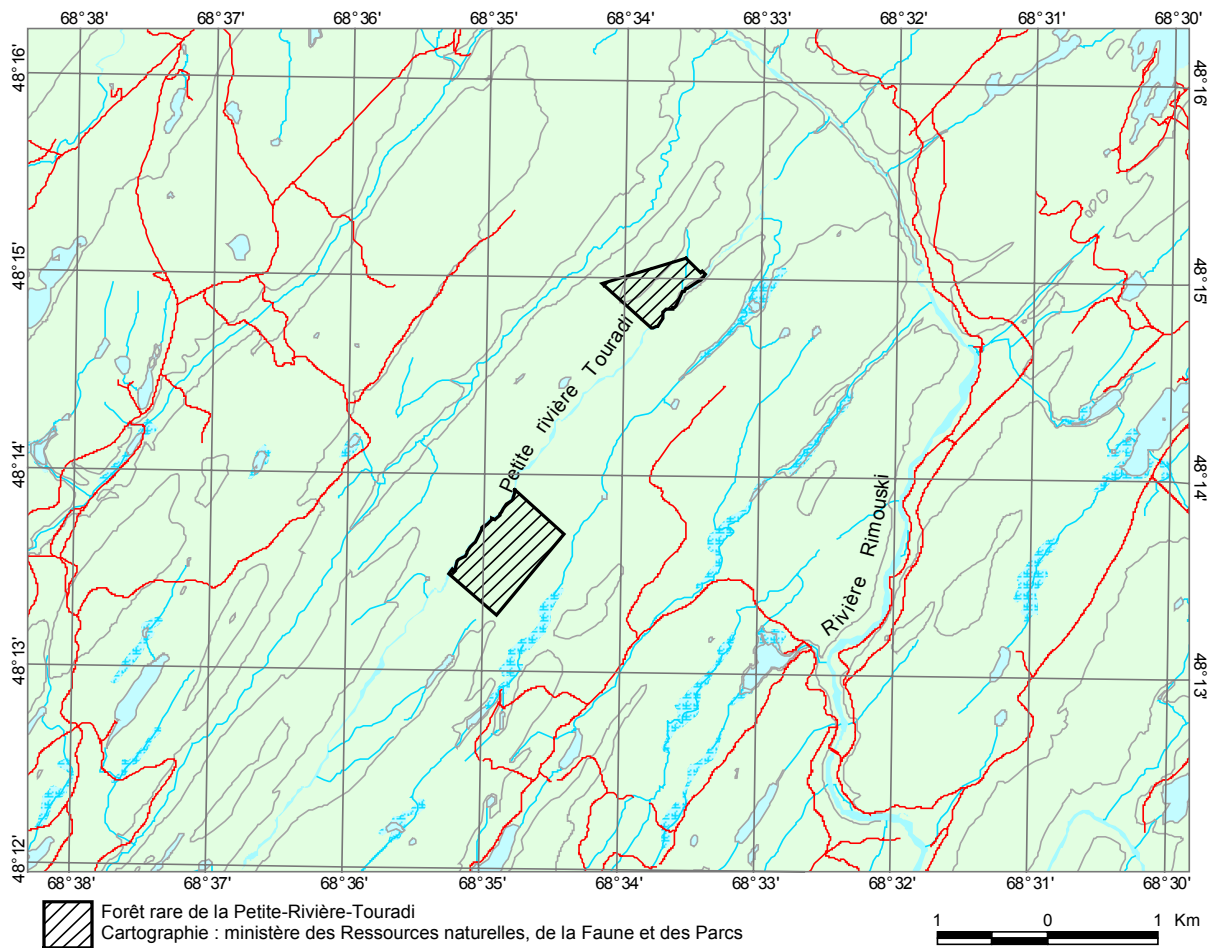
Québec



mariana). Dans un des peuplements, la strate inférieure compte également une bonne proportion d'érables rouges (*Acer rubrum*). La différence de hauteur entre les pins gris et les épinettes noires est vraisemblablement due au fait que ces deux essences ont un taux de croissance différent. Bien que ces espèces s'installent rapidement après un feu, le pin gris a besoin d'un bon ensoleillement pour survivre et il pousse beaucoup plus vite que l'épinette noire. Par contre, cette dernière est très tolérante à l'ombre et vit beaucoup plus longtemps. La strate de régénération est principalement composée d'épinettes noires. Elle renferme aussi du sapin baumier ainsi que du thuya occidental (*Thuja occidentalis*), du bouleau à papier (*Betula papyrifera*) et du peuplier faux-tremble.

Éventuellement, si la période sans feu se prolonge, l'épinette noire pourrait remplacer le pin gris en tant qu'essence dominante. À l'inverse, le passage d'un feu d'ici moins de 100 ans devrait permettre l'établissement de nouvelles pinèdes grises dans cette forêt.

Dans le sous-bois, les espèces arbustives les plus caractéristiques sont les bleuets (*Vaccinium angustifolium* et *Vaccinium myrtilloides*). La strate herbacée est surtout composée de cornouillers du Canada (*Cornus canadensis*), d'asters à grandes feuilles (*Eurybia macrophylla*), de ptéridiums des aigles (*Pteridium aquilinum*), de clintonies boréales (*Clintonia borealis*) et de maianthèmes du Canada (*Maianthemum canadense*). Dans certains secteurs, l'hypne de Schreber (*Pleurozium schreberi*) forme un tapis continu sur le sol.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs
 Direction de l'environnement forestier
 880, chemin Sainte-Foy, 5^e étage
 Québec (Québec) G1S 4X4
 Téléphone : (418) 627-8646
 Télécopieur : (418) 643-5651
 Courriel : def@mrmfp.gouv.qc.ca
 Site Internet : www.mrmfp.gouv.qc.ca
 N° publication : DEF-204 F-29

Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs
 Forêt Québec
 Direction régionale du Bas-Saint-Laurent
 92, 2^e Rue Ouest, bureau 207
 Rimouski (Québec) G5L 8B3
 Téléphone : (418) 727-3788
 Télécopieur : (418) 727-3735
 Courriel : bas-saint-laurent.forets@mrmfp.gouv.qc.ca

Dossier n° 691